



# Commune de Saint-Alban de Montbel

## Compte rendu du Conseil Municipal du : 30 mai 2016

Mme le Maire Annick CHEVALIER : Présidente de séance

Secrétaire de séance : Luc LEGER

### Membres présents

DURET Sylvain

EMINET Bernard Paul

LEGER Luc

MERCY Paul

NOEL- LARDIN Patrick

RENAUDIN Géraud

SCHNEIDER Audrey

SENFTE Catherine

SZLAPKA Jean

### Membres absents et excusés

BARDON Benjamin – pouvoir à Annick CHEVALIER

GRIMONET Henri – excusé

POUPENEY Annick – pouvoir à Audrey SCHNEIDER

### Membres absents non excusés

## Ordre du jour

- Délibération pour subvention CNAS
- Délibération pour subvention ADMR de Novalaise
- Délibération pour création poste adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe
- Délibération pour virement de crédit
- Questions diverses

**Début de la séance à 20 heures 10**

**Approbation du CR du 18 avril 2016**

---

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## 1 – Délibération pour subvention CNAS

La subvention au CNAS est pour cette année de 1187.34€ et concerne tous les employés communaux, sauf Philippe GERBAUT VALENTIN qui est pris en compte par la commune de GERBAIX.

Le Comité national d'action sociale (CNAS), propose en effet **une offre unique et complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales** de leurs personnels, agents de la fonction publique territoriale et salariés d'établissements publics.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## 2 – Délibération pour subvention ADMR NOVALAISE

L'ADMR de NOVALAISE, aide à la personne et portage de repas est subventionnée en partie par les communes au prorata des heures effectuées pour l'année N-1.

La subvention de 2016 s'élève à 1281.00€ sur la base de 915 heures effectuées en 2015.

Madame le Maire nous fait lecture du courrier de l'ADMR de NOVALAISE.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## 3 – Délibération pour création poste adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe

Madame le Maire propose au conseil municipal la création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe en CDD à temps non complet de 9 heures par semaine.

Ce poste est actuellement occupé par Madame Marion PERTUISET en CUI pour l'entretien des bâtiments communaux qui s'achève le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Le centre de gestion procèdera à une publicité et nous recevrons les candidatures éventuelles.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## 4 – Délibération pour virement de crédit

La trésorière de Pont de Beauvoisin, demande de régulariser le budget 2016 par une délibération modificative, à savoir :

- Les dépenses de fonctionnement au 042 (591,96€) ne sont pas égales aux recettes d'investissements au 040 (0€).
- Les recettes de fonctionnement au 042 (0€) ne sont pas égales aux dépenses d'investissement au 040 (591.96€).

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## Questions diverses

### Chemin piétonnier et contemplatif

Madame le Maire nous informe que suite au dossier de subvention présenté au CTS, le conseil départemental nous attribue une subvention de 2941.00€ pour les travaux du chemin piétonnier et contemplatif qui se trouve autour du cimetière.

## **Réunion Publique de l'OPAC**

---

Monsieur GRIMONET étant absent suite à maladie, le compte rendu qu'il devait nous exposer sera présenté au prochain conseil municipal.

## **OSSUAIRE et CAVEAU PROVISoire**

---

Monsieur RENAUDIN nous présente l'emplacement de l'ossuaire et du caveau provisoire dans le nouveau cimetière.

Budgétisés pour 2016 et suite à la procédure d'abandon de tombes engagée par la municipalité et la rétrocession du caveau de M et Mme MONIN à la commune, nous sommes dans l'obligation de procéder rapidement aux travaux envisagés.

Le devis de la société FAGUET a été accepté et les travaux vont démarrer courant juin 2016.

## **URBANISME**

---

Monsieur SZLAPKA nous informe que la commune a instruit 2 permis de construire et 10 déclarations préalables de travaux depuis janvier 2016.

## **COLLEGE DE L'EPINE**

---

Le collège de l'Epine sollicite une subvention exceptionnelle suite à la participation de 2 élèves de Saint Alban de Montbel au championnat d'aviron junior.

Le conseil municipal demande que cette subvention soit proposée en fin d'année en même temps que les autres demandes de subventions.

## **CRECHE MULTI-ACCUEIL**

---

Madame le Maire nous informe que la commune a reçu une demande de local communal pour la création d'une crèche multi-accueil privé.

N'ayant pas de disponibilité sur la commune, Madame le Maire informera cette personne, de la non faisabilité de son projet sur la commune de Saint-Alban de Montbel.

**Fin du conseil municipal à : 21 heures 30**

**Mme CHEVALIER Annick**

Présidente de séance

**M LEGER Luc**

Secrétaire de séance